

## Conditions générales de vente (CGV)

### Objet et usage des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (dénommées ci-après CGV) réglementent les rapports entre la Fédération suisse des libraires et des éditeurs (dénommée ci-après selon ses initiales allemandes SBVV) et le client, et constituent un élément obligatoire de tout contrat.

### Commandes

Tous les processus de commande, y compris ceux de type électronique (c'est-à-dire sans signature originale), ont un caractère obligatoire. En cas d'empêchements de livraison, le client en sera informé.

### Prix

Les prix indiqués dans les offres et les confirmations de commande pour les produits de la SBVV lient les parties, sous réserve d'erreurs majeures. Tous les prix s'entendent à l'exclusion de la TVA légale.

### Conditions de paiement

- Facture : paiement net dans les 30 jours suivant la date de la facture.
- Carte de crédit : le client a la possibilité de régler sa facture par carte de crédit. La SBVV accepte les cartes Mastercard et VISA.
- Paiement d'avance : la SBVV se réserve le droit de réclamer un paiement d'avance. Dans ce cas, le client recevra une facture anticipée. Dès réception du paiement, la marchandise commandée sera immédiatement expédiée. En règle générale, un paiement d'avance est demandé pour les ISBN uniques et les contingents d'ISBN, ainsi que pour les commandes provenant de l'étranger.

### Expiration de la commande en cas de non respect du paiement d'avance

Si, quatorze jours après la facturation / les informations de paiement, aucun paiement n'est enregistré, la commande devient caduque. La SBVV se réserve le droit de refuser les commandes de clients qui, par le passé, ont déjà laissé expirer des commandes.

### Livraison

La SBVV livre dans le monde entier. Les frais d'expédition et d'emballage sont facturés en sus. En aucun cas, des retards de livraison ne peuvent justifier des prétentions en dommages-intérêts, ou un droit de dénonciation du contrat. L'envoi s'effectue aux risques et périls du client.

### Réserve de propriété

Jusqu'à l'acquittement intégral du prix d'achat, comprenant les éventuels frais de rappels et intérêts de retard, une réserve de propriété en faveur de la SBVV existe sur tous les produits. Cette réserve peut être enregistrée en tout temps auprès de l'instance compétente.

### Utilisation de données personnelles

La SBVV recueille les données personnelles indispensables pour les commandes, offres, participations aux concours, etc. ainsi que pour l'accomplissement d'obligations statutaires, contractuelles ou légales.

Qui communique des données personnelles à la SBVV se déclare d'accord que cette dernière ou des tiers puissent les collecter, les traiter et, plus particulièrement, les utiliser à des fins de marketing.

Par déclaration écrite explicite, la SBVV peut renoncer à une telle reprise de contact, soit de manière générale, soit par rapport à un produit ou service déterminé.

La SBVV publie des listes d'adresses de membres et non-membres qui se sont annoncés (éditeurs, libraire-commissionnaires et les intermédiaires en librairie) avec leurs données complètes portant sur les raisons sociales, adresses, personnes de contact et autres informations sur l'activité commerciale.

Les données de contact d'un détenteur d'ISBN peuvent être trouvées au moyen des fonctions de recherche.

### **Rétractation**

Le client ne dispose pas de droit de rétractation. Demeure réservé un éventuel droit légal d'annulation ou de révocation de sa part, en fonction du droit applicable.

### **Responsabilité**

En aucun cas, la SBVV n'encourt quelque responsabilité que ce soit pour des dommages résultant, directement ou indirectement, du maniement, de l'usage, d'un éventuel dysfonctionnement ou d'un fonctionnement défaillant des produits. Est en particulier exclue, toute responsabilité pour dommages consécutifs, tels que gain non réalisé, prétentions à réparations par des tiers ou dégâts à des données enregistrées (aucune responsabilité civile pour les produits).

### **Autres dispositions**

Les accords oraux ne lient les parties que s'ils sont confirmés par écrit par la SBVV. Par ailleurs, s'appliquent les dispositions du droit suisse des obligations.

### **For judiciaire**

Pour tous les litiges entre la SBVV et les clients, sont seuls compétents les tribunaux du canton de Zürich. Est applicable le droit suisse.

### **Autres dispositions**

Le texte allemand fait foi.

Le genre masculin utilisé dans les présentes CGV inclut également le genre féminin.